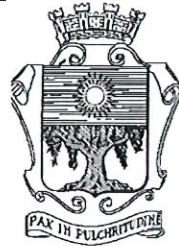


**AR Prefecture**

006-210600110-20260326-2603\_61-AI  
Reçu le 26/03/2026



**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE  
A MADAME CHARLOTTE MARC – CONSEILLERE MUNICIPALE**

N° : **26 03 6 1**

DATE D’AFFICHAGE : **26 MARS 2026**

MONSIEUR LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l’article L2122-18,  
Vu le procès-verbal de l’élection et de l’installation de Monsieur le Maire lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026,  
Vu le procès-verbal de l’élection et de l’installation de Madame Charlotte MARC, en qualité de conseillère municipale lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026,

Considérant qu’au titre des dispositions de l’article L2122-18 du code général des collectivités, « Le maire est seul chargé de l’administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal »,

Considérant qu’il est nécessaire, afin d’assurer une bonne administration de l’activité communale et de permettre à Monsieur le Maire d’exercer avec efficacité ses missions dans divers domaines, de déléguer une partie de ses fonctions aux conseillers municipaux,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est donné délégation de fonctions à Madame Charlotte MARC, conseillère municipale, dans les domaines suivants :

**- Affaires scolaires – Petite enfance - Santé -**

Madame Charlotte MARC assurera dans ces domaines la représentation du maire et les relations avec les différents interlocuteurs de la commune. En outre, il procédera, avec le concours des services municipaux concernés, à la définition, à la mise en place, au suivi et à l’exécution des actions portant sur les points ci-dessous :

**\* Affaires scolaires :**

- suivi des questions relevant du domaine scolaire (écoles maternelle et élémentaire) et du temps méridien (restaurants scolaires, garderie/animation),
- représentation de la commune aux conseils d’écoles,
- élaboration et mise en œuvre du Projet éducatif territorial,

**AR Prefecture**

006-210600110-20260326-2603\_61-AI  
Reçu le 26/03/2026



- suivi des relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Rectorat, Inspection d'Académie, ...),
- suivi et participation aux réunions de travail intercommunales liées à la petite enfance et à l'enfance,

**\* Petite enfance :**

- gestion et suivi des dossiers liés à l'accueil de la petite enfance,
- définition de la politique familiale,
- attribution des places en accueil petite enfance,
- gestion du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) dans son volet enfance,
- relations avec les partenaires institutionnels et associatifs des questions relatives à la famille (Etat, Conseil Général, CAF),

**\* Santé :**

- promotion de la politique sanitaire communale, hors milieu scolaire, et suivi des actions en matière d'hygiène de vie, de vaccinations, d'installations de défibrillateurs ...,
- mise en place et suivi des actions préventives contre les conduites à risques, les addictions (tabac, alcool, drogue ...) et les violences intrafamiliales,
- relations avec les partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le domaine sanitaire,

**Par ailleurs :**

- préparation, suivi, exécution des achats publics sans publicité ni mise en concurrence préalables répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros H.T,
- être l'interlocuteur des administrés pour toutes les questions en lien avec chaque domaine de sa délégation,
- les actions en justice au nom de la commune en matière pénale : la délégation porte uniquement sur les plaintes, avec ou sans constitution de partie civile, déposées auprès de la Gendarmerie Nationale ou du Procureur de la République,

**Article 2 :** Il est donné à Madame Charlotte MARC, conseillère municipale, délégation à effet de signer :

- les correspondances, les actes, les documents et les pièces administratives, les rapports et notes divers dans les domaines délégués,
- les procès-verbaux de dépôts de plaintes,
- toutes pièces administratives et comptables liées à sa délégation, à l'exception : des marchés publics, des accords-cadres et des contrats d'un montant supérieur à 40 000 € H.T, des conventions de délégation de service public et de leurs avenants, des contrats de partenariat et de leurs avenants, des baux à construction, des baux emphytéotiques, des actes concernant la représentation de la Commune en justice.

**Article 3 :** La présente délégation est donnée, sous ma responsabilité et ma surveillance, à Madame Charlotte MARC, et est révoquée à tout moment. Madame Charlotte MARC rend compte, sans délai, à Monsieur le Maire, de toutes les décisions prises et actes signés dans le cadre de la présente délégation de fonctions et de signature. La signature de Madame Charlotte MARC, sur les actes pris dans le cadre de sa délégation de fonctions et de signature, devra être précédée de la mention :

Pour le Maire et par délégation  
Charlotte MARC

Conseillère Municipale déléguée chargée des affaires scolaires, de la petite enfance et de la santé

AR Prefecture

006-210600110-20260326-2603\_61-AI  
Reçu le 26/03/2026



**Article 4 :** Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché, publié au Recueil des actes administratifs de la ville de Beaulieu-sur-Mer. Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Comptable public et notifié à l'intéressé.

**Article 5 :** En application des dispositions de l'article R421-1 du code de justice administrative, cette décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Nice, sis 18, avenue des Fleurs à Nice, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, de l'accomplissement des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Beaulieu-sur-Mer, le 26 MARS 2026

Le Maire,  
Roger ROUX



*em*

DATE DE NOTIFICATION	PRENOM - NOM	SIGNATURE	PARAPHE
26 Mars 2026	Charlotte MARC		em

**AR Prefecture**

006-210600110-20260326-2603\_61-AI  
Reçu le 26/03/2026

